

# Comme une chaudière, une pompe à chaleur cela s'entretient !

Jacques Ortolas

2016



Tout comme une chaudière, une pompe à chaleur s'entretient et nécessite des opérations de maintenance régulières et annuelles. Pourquoi ? Prenons l'exemple d'une pompe à chaleur qui produit de l'eau chaude sanitaire, c'est un équipement qui fonctionne toute l'année.



*En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de l'Éditeur ou du Centre Français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris.*

© XPair éditions, 2016

**De fait, il requiert des prestations de contrôles simples mais néanmoins rigoureux, tels que :**

- Nettoyage simple et dépoussiérage de tous les composants,
- Contrôle des températures de la PAC en fonctionnement,
- Contrôle de pression du réfrigérant et détection de fuites éventuelles,
- Contrôle des organes de sécurité, tels pressostats BP et HP, condenseur et évaporateur,
- Contrôle du bon fonctionnement du système antigivre hiver de l'évaporateur,
- Contrôle à minima qualitatif de l'acoustique, soit du niveau sonore (pas de bruits anormaux) et des vibrations,
- Contrôle ET RE-REGLAGE si besoin de la régulation de température et des consignes de chauffe hiver (et été si la pompe à chaleur est réversible et produit du rafraîchissement),
- Contrôle des connexions électriques,
- Contrôle de l'isolation thermique des tuyaux (elle a tendance à se dégrader avec le temps).

Ces opérations doivent être stipulées dans un contrat d'entretien qui vous en coûtera aux environs de 300 euros par an. L'entretien-maintenance est néanmoins nécessaire et plus que recommandé si vous désirez :

1) prévenir les pannes,

2) continuer à faire des économies d'énergie. PD : en cas de sinistre dans votre habitation (feu, incendie, ...), l'assureur pourra vous demander le contrat d'entretien de votre pompe à chaleur. En faire l'économie est un mauvais calcul. Le mettre en place est un acte de gestion de son patrimoine.

**Quelques conseils pour faire réaliser un contrat d'entretien pour une pompe à chaleur :**

- Faites appel à un professionnel qualifié et agréé pour la manipulation des fluides frigorigènes, voire simplement recommandé par vos voisins ou connaissances (le bouche à oreille étant la meilleure des publicités). Le fabricant de votre pompe à chaleur (DAIKIN, HITACHI, ATLANTIC, ...) pourra également vous orienter vers des professionnels fiables ; c'est leur intérêt !
- Méfiez-vous des offres alléchantes notamment sur Internet. Elles sont souvent synonymes de travail mal fait par des professionnels peu qualifiés voire peu scrupuleux.
- Conserver un carnet d'entretien à côté de votre pompe à chaleur ou mieux numérisez-le (ou numérisez les notes d'intervention).
- Ne vous improvisez pas en bon bricoleur !

## Lectures recommandées

- [Entretien d'une climatisation](#)
- [Entretien d'une pompe à chaleur](#)

## Sources et liens utiles

- [www.chauffage.hitachi.fr](http://www.chauffage.hitachi.fr)

## Pour en savoir plus

- [Dossier CHAUFFAGE PAR POMPE A CHALEUR](#)

Février 2016



*Jacques Ortolas s'est spécialisé depuis des années dans la recherche de solutions d'économies d'énergie et d'exploitation optimisées des installations. Son expérience en la matière en fait un expert reconnu qui participe fréquemment à des groupes de réflexion chargés de définir les politiques énergétiques et environnementales.*

Jacques Ortolas